Bulletin de Santé du Végétal

Lorraine

grandes cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°34 – 12 novembre 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

COLZA

CAMPAGNOL

NOTES BIODIVERSITÉ

CÉRÉALES À PAILLE

Stade : Pré-levée à 3 feuilles. Majoritairement à 2 - 3 feuilles.

Pucerons et cicadelles :

- Insectes présents dans quelques parcelles de blé principalement avec une présence de pucerons depuis plus de 10 jours signalée.
- Les conditions météo actuelles limitent toutefois l'activité.

Limaces : Présence très faible.

COLZA

Stade : Majoritairement 8 feuilles.

Altises : Infestation larvaire en cours ; évaluer la situation à la parcelle.

Charançon du bourgeon terminal : Fin du vol, le risque a déjà dû être maîtrisé.

CAMPAGNOL

Méthodologie et parcours d'observation.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :

48 BTH, 34 OH, 53 Colza.

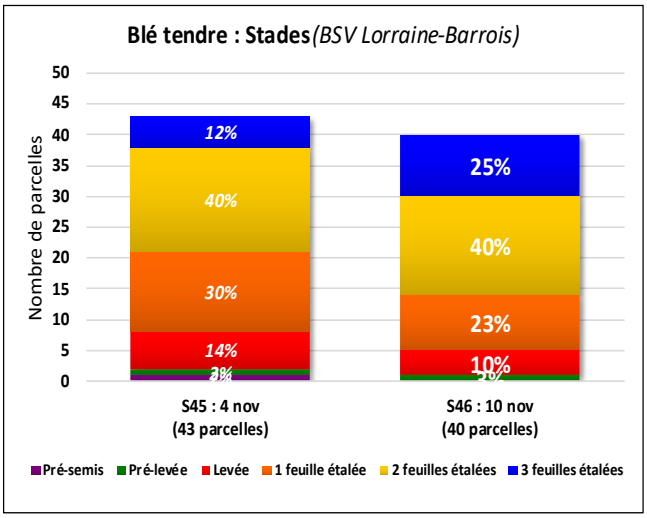
Prévisions météo à 7 jours :

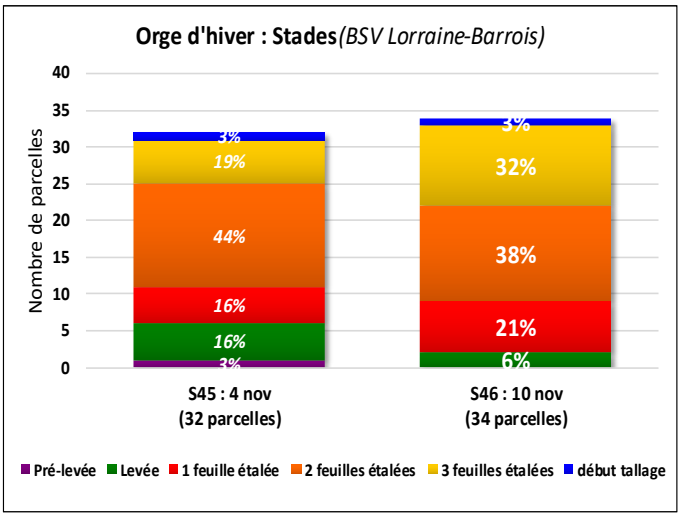


(Source : Météo France, ville de Nancy, 12/11/2026 à 10h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

1 Stades phénologiques

Cette semaine, 40 parcelles de blé tendre d'hiver et 34 parcelles d'orge d'hiver ont été observées. Ces parcelles sont aux stades pré-levée (BBCH 01) à 3 feuilles étalées (BBCH 13). La majorité des parcelles est aux stades 2 feuilles (BBCH 12) à 3 feuilles (BBCH 13).





2 Puceron vecteur de la JNO

Le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est transmis par les pucerons (plusieurs espèces de pucerons sont concernées) à l'automne sur céréales.
Le virus occasionne des dégâts sur blé tendre d'hiver et orge d'hiver. La sensibilité est accrue sur les orges.
L'observation des pucerons dans les parcelles d'orge et de blé est primordiale, et s'effectue jusqu'aux premières gelées significatives (plusieurs jours de suite avec températures négatives).

Des variétés d'orges présentent des gènes de tolérances uniquement à la JNO, renseignez-vous sur ces caractères ici.

- **Pour observer :**

Compter le nombre de plantes porteuses de pucerons sur 10 plantes consécutives d'une ligne de semis. Répéter cela à 5 endroits différents de la parcelle (50 plantes observées au total). Multiplier ce nombre par 2 pour obtenir le pourcentage de plantes porteuses de pucerons sur votre parcelle.

a. Observations

Blé tendre d'hiver : 34 parcelles observées

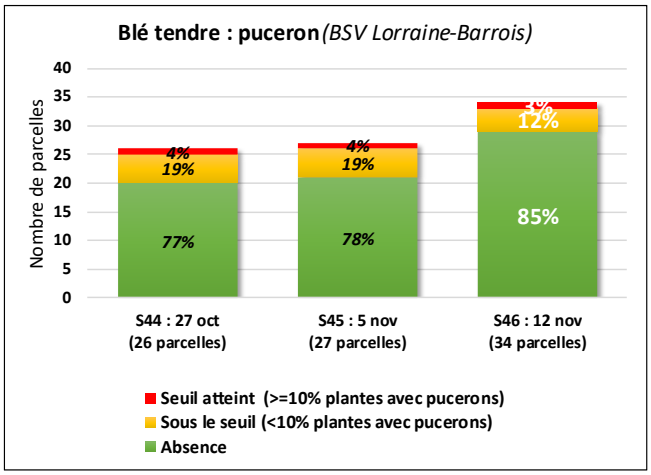
- 85 % des parcelles ne présentent pas de pucerons
- 12 % des parcelles présentent des pucerons tout en restant sous le seuil indicatif de risque
- 3 % des parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque.

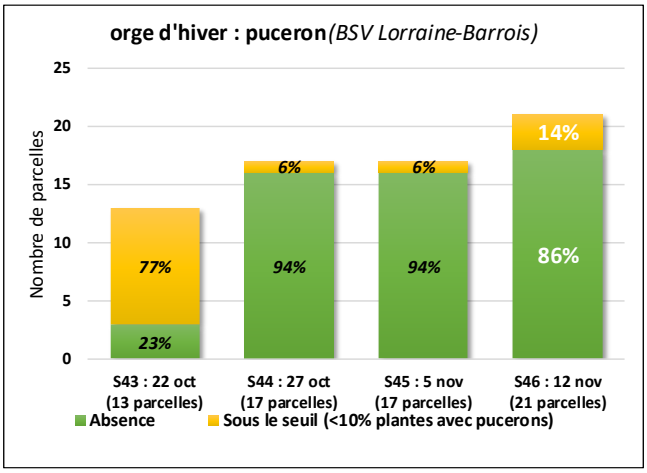
De plus, 5 % des parcelles présentent des pucerons depuis 10 jours et plus. Ces parcelles sont donc au seuil indicatif de risque.

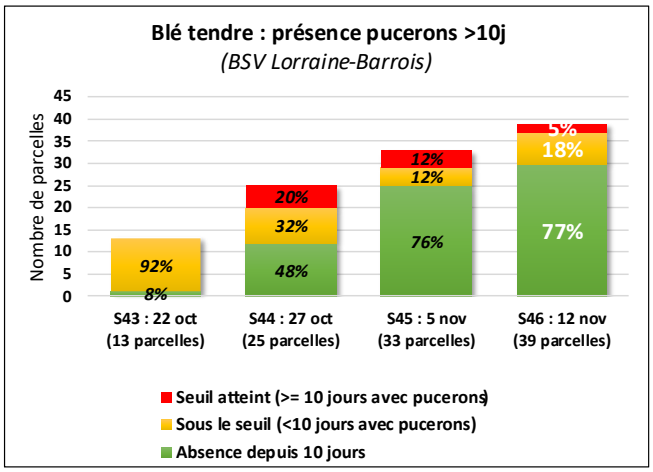
Orge d'hiver : 21 parcelles observées

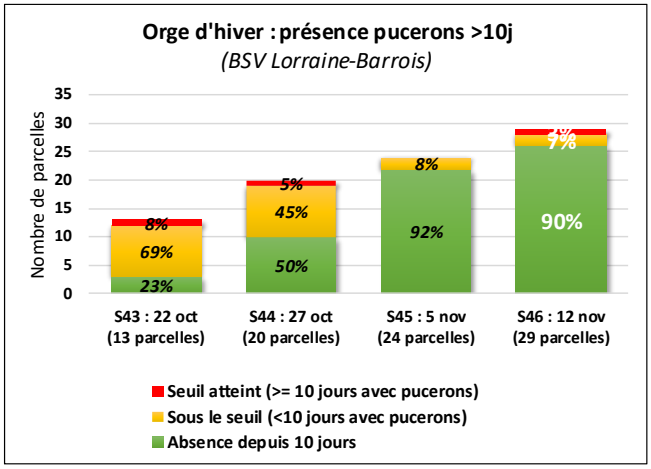
- 86 % des parcelles ne présentent pas de pucerons
- 14 % des parcelles présentent des pucerons tout en restant sous le seuil indicatif de risque
- Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Toutefois, 3 % des parcelles présentent des pucerons depuis 10 jours et plus. Ces parcelles sont donc au seuil indicatif de risque.









b. Seuil indicatif de risque

La période de sensibilité des céréales s'établit de la levée jusque début montaison. Mais les premiers gels significatifs de l'hiver sont le signe d'un arrêt d'activité des pucerons et donc de transmission du virus.

Le seuil indicatif de risque pucerons s'établit sur 2 principaux indicateurs indépendants :

- Pression en puceron le jour de l'observation, ce seuil étant dépendant du stade : **10 % des plantes porteuses d'au moins un puceron.**
- Le temps de présence sur la parcelle : **plus de 10 jours consécutifs avec présence de puceron** sur la parcelle (ex. : une parcelle présentant des % de plantes porteuses en-dessous du seuil, mais avec des pucerons présents sur la parcelle depuis plus de 10 jours constitue un seuil indicatif de risque en lui-même).

C'est en-dessous de 3°C que les pucerons ne sont plus actifs mais ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en dessous de -5 à -12°C. La surveillance sur céréales s'effectue aux stades sensibles (1 à 3F).

c. Analyse de risque

Les dernières précipitations, la présence de vent et de températures plus fraiches ont pu limiter leur activité, cependant c'est en-dessous de 3°C que les pucerons ne sont plus actifs. Il faut toutefois poursuivre d'observer les parcelles aux stades sensibles (1 à 3F).



d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix de variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés.
Pour en savoir plus : Guide méthodes Alternatives et Prophylaxie Grand Est CAP Pucerons

3 Cicadelles

Psammotettix alienus est l'espèce de cicadelle transmettant la maladie des pieds chétifs, ou nanisme du blé sur céréales. Le virus, nommé WDV (Wheat Dwarf Virus), est inoculé par la cicadelle durant l'automne aux céréales d'hiver. La sensibilité et l'occurrence de cette maladie sont bien souvent accrues sur les parcelles de blé.
Ne pas confondre la cicadelle verte de la cicadelle beige *Psammotettix alienus* problématique pour les cultures.

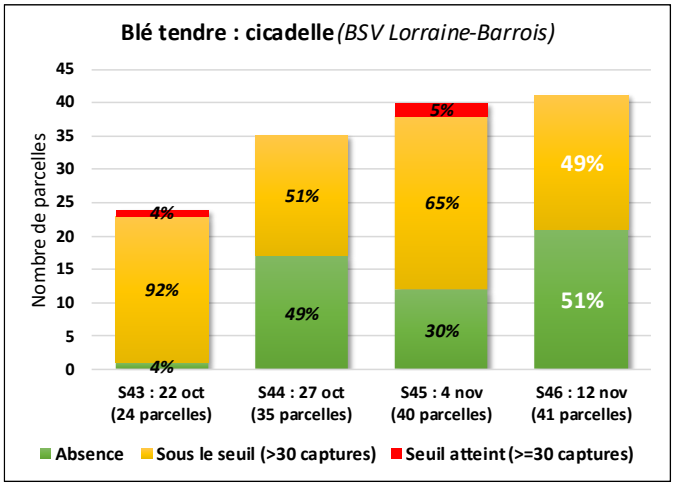


Différents facteurs sont favorables à l'activité des cicadelles comme des températures supérieures à 10-12°C, des journées ensoleillées… De même que des semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois …) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

- **Pour observer :**

Disposer des plaques jaunes engluées dans les parcelles et les relever au moins une fois par semaine.

a. Observations



Blé tendre d'hiver : 41 parcelles observées

- 51 % des parcelles ne présentent pas de cicadelles.
- 49 % des parcelles présentent des cicadelles tout en restant sous le seuil indicatif de risque.
- Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque s'établit par rapport au nombre de captures hebdomadaires sur les plaques engluées. La période de sensibilité des céréales étant de la levée jusque début montaison. Néanmoins, les conditions hivernales freinent l'activité de l'insecte.

- Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21*29,7 cm, format A4) en culture
- **Seuil indicatif de risque** : à partir de 30 **captures hebdomadaires**
- Risque important : entre 50 et 80 captures hebdomadaires
- Risque très important : > 80 captures hebdomadaires.

c. Analyse du risque

Tout comme les pucerons, les cicadelles sont présentes sur les parcelles de céréales du réseau.
L'observation est à réaliser de la levée jusque début montaison, notamment sur les semis précoces et sur les parcelles à proximité de réservoirs à insectes. La météo actuelle, températures fraiches et vent, est moins favorable à leur activité.



d. Gestion alternative du risque

Les semis tardifs sont moins favorables à l'activité de la cicadelle.

4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées. En-dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil indicatif de risque, les pertes de rendement sont présentes.

Deux espèces de limaces peuvent se retrouver sur les parcelles, les limaces grises (les plus fréquentes) et les limaces noires.

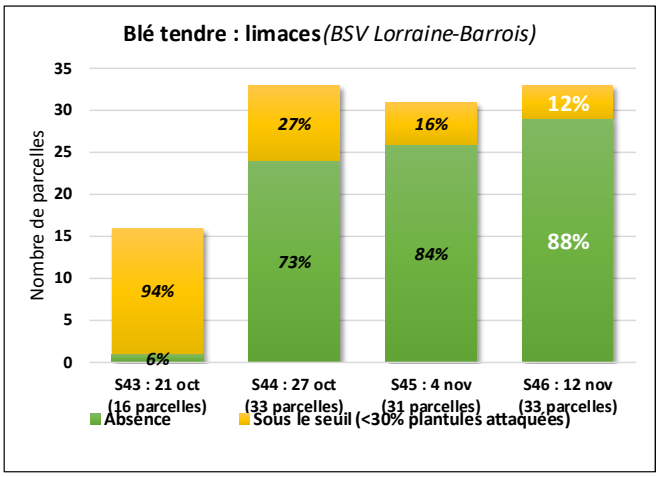
Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle :

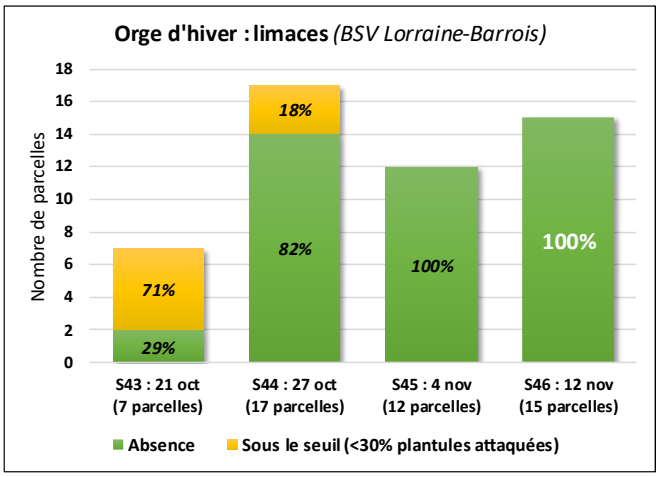
- Attaques de limaces les années antérieures sur la parcelle
- Sol argileux, limoneux
- Sol motteux avec peu de travail du sol
- Végétation appétente pendant l'interculture
- Rotation courte avec un précédent colza
- …

➢ **Pour observer :**

- Après la levée : compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- Avant le semis jusque tallage : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0,25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.

a. Observations





Blé tendre d'hiver : 33 parcelles observées

- 88 % des parcelles ne présentent pas de limaces.
- 12 % des parcelles présentent des limaces tout en restant sous le seuil indicatif de risque.
- Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Orge d'hiver : 15 parcelles observées

- Aucune parcelle ne présente de limaces.

b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limace. Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.

c. Analyse du risque

La présence de limace est signalée, tout en restant sous le seuil indicatif de risque. Les conditions sèches limitent le risque, toutefois une surveillance est à réaliser, notamment avec des céréales aux stades sensibles de la levée à 3-4 feuilles.



d. Gestion alternative du risque

La lutte agronomique se pratique pendant les l'interculture :

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
- L'implantation d'une culture intermédiaire apporte nourriture et humidité favorable aux limaces. Si l'on souhaite implanter une culture intermédiaire, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie...).



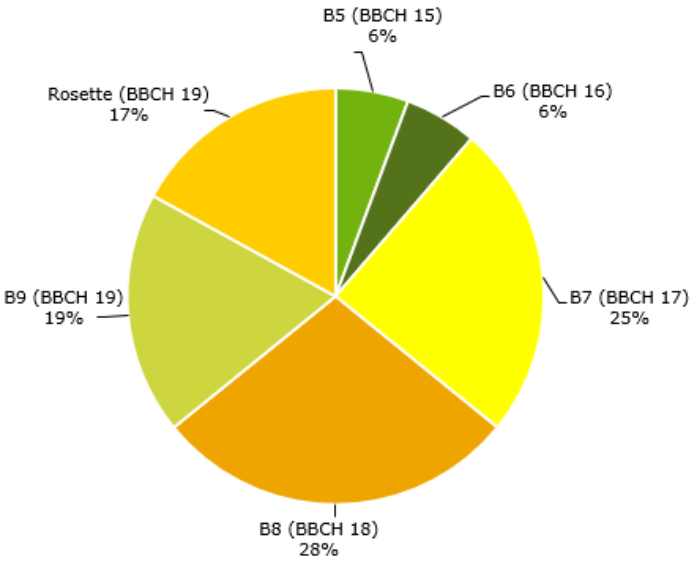
Il existe des produits de biocontrôle pour gérer les limaces sur céréales. La liste à ce lien : Moteur de recherche base Ecophytopic | Ecophytopic

Des matières actives de biocontrôles sont autorisées sur céréales pour lutter contre la pression limace. Il s'agit de produits à base de phosphate ferrique.

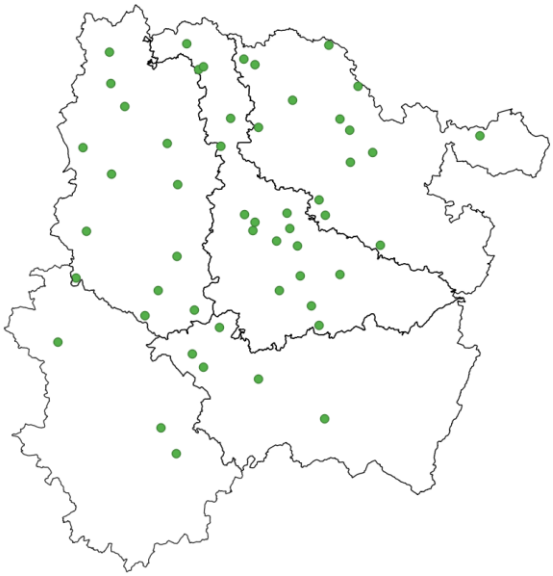
1 Stade des cultures

Les stades des colzas sont compris entre 6 feuilles et rosette. Le stade 8 feuilles (BBCH 18) est majoritaire cette semaine.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations

Des notations de présence de larves sur plante ont été réalisées sur 14 parcelles. Des larves sont observées dans 85 % des situations, avec en moyenne 48 % de plantes porteuses d'au moins une larve (43 % la semaine dernière). 5 parcelles sur 14 dépassent le seuil indicatif de risque historique de 7 pieds sur 10 porteurs de larves. Les suivis réguliers des parcelles mettent en avant une nette accentuation de l'infestation larvaire cette semaine.

L'analyse des tests Berlèse démarre et nous indique la présence des premières larves conformément aux prévisions du modèle thermique de Terres Inovia. 2 parcelles sur 13 atteignent le seuil de 2 à 3 larves par plante et aucune ne dépasse pour l'instant le seuil de 5 larves par plante.

Commune	Nb de larves de grosse altise par plante
Laneuville-au-Rupt (55)	0
Uzemain (88)	0
Ville-en-Vermois (54)	0,04
Saint-Mard (54)	0,1
Amanvillers (57)	0,25
Demange-Baudignecourt (55)	0,6
Clermont-enAargonne (55)	0,8
Taillancourt (55)	0,96
Hannonville-Suzemont (54)	1,1
Angevillers (57)	1,5
Hatrize (54)	1,6
Saint-Supplet (54)	2,3
Vilosnes-Haraumont (55)	4,4

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

- Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne,
- Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante.

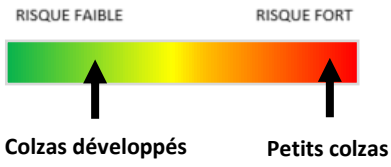
Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement). Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	**Risque fort**
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	**Risque fort**
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	**Risque moyen**
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	**Risque faible**

c. Analyse de risque

La période de risque vis-à-vis des dégâts larvaires a débuté. Même si une majorité de parcelles présente un risque faible, il faut pondérer ce risque avec l'état végétatif du colza.

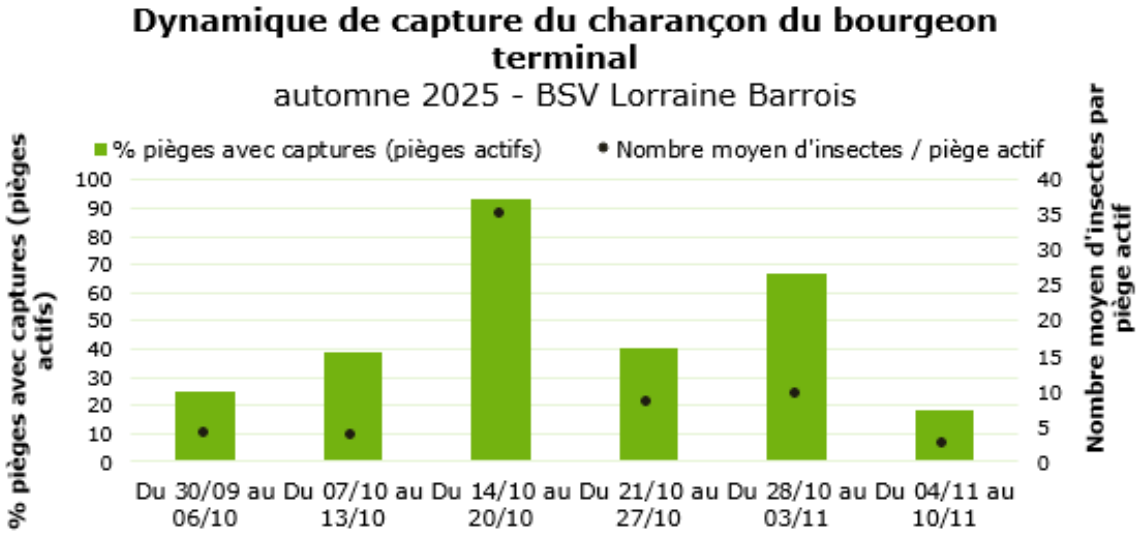


Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

a. Observations

Les conditions climatiques de ces derniers jours n'ont pas été favorables à l'activité du ravageur. Les insectes sont repérés dans 18 % des pièges avec en moyenne 2,4 individus par piège actif (67 % de pièges actifs et 9,5 insectes par piège actif la semaine dernière).



b. Seuil indicatif de risque

Dans les situations à risque historique fort (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

Dans les situations à risque historique faible :

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	**Risque fort**
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	**Risque fort**
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	**Risque faible**

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

c. Analyse de risque

Le pic de vol a d'ores-et-déjà été atteint et les insectes ont déjà pondu dans les colzas. Sur les colzas peu développés fréquents cette année, le risque de dégât larvaire est important et a déjà dû être raisonné. La période de risque vis-à-vis de ce ravageur se termine.



Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

1 Méthodologie

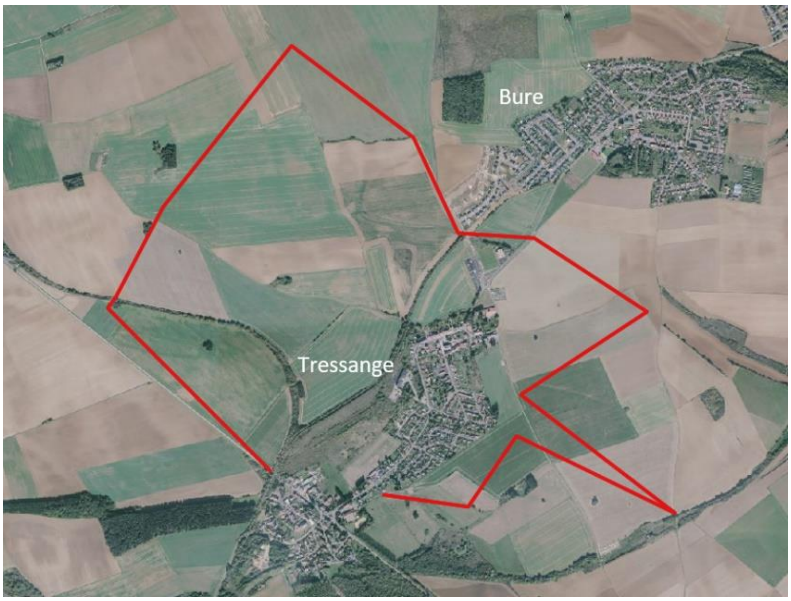
Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abroutissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.
Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.
De l'automne 2019 au printemps 2022 les suivis (pour le site du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

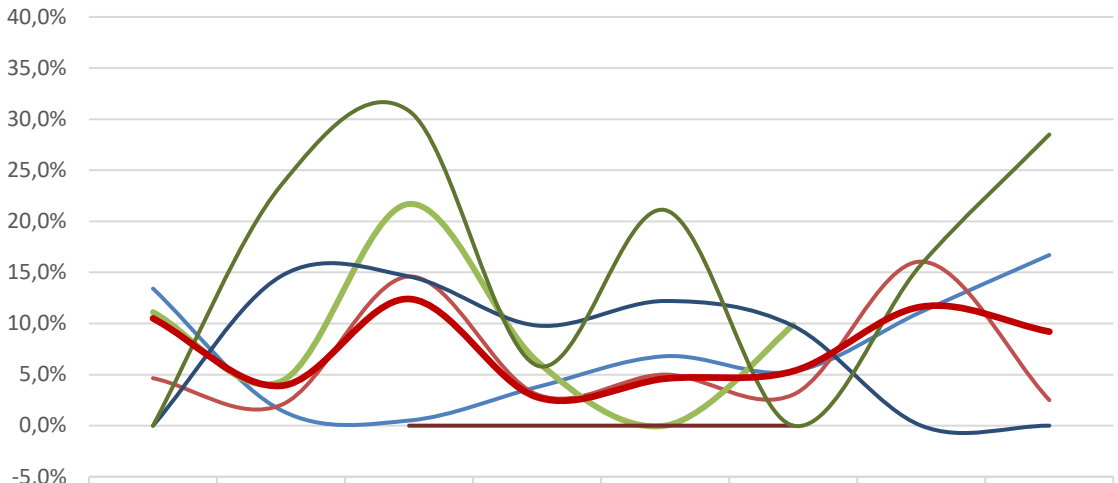
2 Parcours d'observation de la Moselle

a. Observations

Observations réalisées semaine 43

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés Automne 2026
Blé	216	16,7 %
Colza	91	2,5 %
Interculture	68	11,8 %
Prairie permanente	41	0,0 %
Sol nu	383	5,2 %
ZNA (Talus, Route)	19	28,5 %



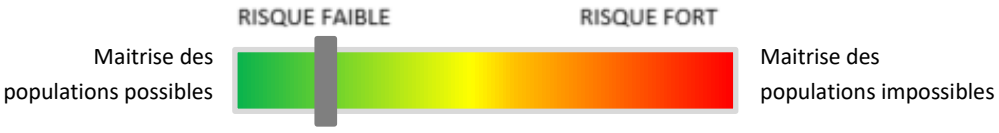


	Printemps 2023	Automne 2023	Printemps 2024	Automne 2024	Printemps 2025	Automne 2025	Printemps 2026	Automne 2026
Blé	13,4%	1,5%	0,5%	3,8%	6,8%	5,3%	11,1%	16,7%
Colza	4,7%	2,0%	14,6%	3,1%	5,0%	3,0%	16,1%	2,5%
Orge d'hivers	11,1%	4,3%	21,7%	6,3%	0,0%	9,9%		
Orge de Printemps							0,0%	
Interculture		2,8%		0,0%		5,6%		11,8%
Pois de printemps							36,4%	
Prairie permanente	0,0%	14,6%	14,6%	9,8%	12,2%	9,8%	0,0%	0,0%
Sol nu			0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		5,2%
ZNA (Route, talus)	0,0%	23,5%	30,8%	5,9%	21,1%	0,0%	15,8%	28,5%
Total général	10,5%	3,9%	12,4%	2,8%	4,6%	5,3%	11,6%	9,2%

b. Analyse de risque

Les populations sont en légère diminution sur le transect mosellan. Les populations semblent bien installées dans les blés ainsi que les zones refuges qui sont restées enherbées.

Il faudra surveiller dans les zones refuge, les orges (non observés sur le parcours), les blés et les colzas afin d'éviter un emballement des populations et des dégâts.



3 Gestion alternative du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maitrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible.
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol.
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâture sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Il existe aussi une fiche méthode alternative sur l'arboriculture que vous pouvez consulter ici.

NOTES BIODIVERSITÉ

Sommaire

Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



























Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.
S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Alter Agro, Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Terres Inovia, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
La stratégie écophyto 2030 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST
ARVALIS
FREDON GRAND EST
Terres Inovia